

INFOS

assainissement



TRÉON

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2023

La gestion de votre réseau d'assainissement collectif des eaux usées était assurée par SUEZ.

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2023

L'Agglo du Pays de Dreux a confié la gestion de son réseau d'assainissement collectif des eaux usées à un nouveau prestataire : AQUAD.

Vous avez donc reçu une facture SUEZ qui clôt la période de facturation au 30 septembre 2023. Que faire ?

- ▶ Acquitez votre facture auprès de SUEZ
Cette facture a été établie sur une base estimative. La prochaine facturation par AQUAD intègrera la relève effectuée. Les volumes éventuellement trop-perçus précédemment seront alors déduits du montant à régler.
- ▶ Pour une réclamation au sujet de cette facture, contactez SUEZ :
09 77 408 408
1 rue Jean Bertin, 28500 Vernouillet

Que faire d'autre ?

- ▶ Aucune démarche. Votre nouveau contrat a déjà été transféré au prestataire AQUAD.
- ▶ Vous pouvez contacter AQUAD pour obtenir les modalités de mensualisation.

Pour tout dysfonctionnement sur le domaine public, demande de raccordement au réseau collectif, etc. contactez AQUAD :

- ▶ 02 37 431 430 / contact@aquad.fr
19 rue des Osmeaux, 28100 Dreux